

EDI- TO

« (...) le problème c'est la place. La place des gens et sa reconnaissance.

On ne peut pas demander à des gens d'apprendre et de travailler si ce qu'ils font n'a pas de sens. Réfléchir au sens de leur action et de leur utilité sociale, il n'y a que ça qui compte pour moi. On doit voir le sens de ce qu'on fait, c'est une condition nécessaire mais non suffisante pour être heureux. (...) On est heureux quand on a une place, on a une place quand on crée et quand on crée et qu'on le voit, là alors on commence à pouvoir être heureux. »

”

Bertrand Schwartz

Les grands entretiens, Paris Octobre 2002

LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI NOUS INTERROGE

En ce début d'année, il n'est pas trop tard pour souhaiter à toutes et tous une excellente année 2025.

Qu'elle ne nous égare pas sur des chemins de traverse, qui pourraient ressembler à des impasses, et qu'elle ouvre aux jeunes des perspectives passionnantes !

Cette nouvelle Lettre interroge, au nom du Conseil d'Administration de l'Institut Bertrand Schwartz, la mise en place de la nouvelle "Loi Plein Emploi". Avec ses appels au partenariat et à la mobilisation, elle nous donne l'occasion de vous inviter à explorer 4 erreurs à éviter lorsque l'on aborde la question du travail, surtout en la pensant en direction des jeunes.

- Penser Emploi et penser Travail, ce n'est pas la même chose : Un emploi peut correspondre à un travail très dégradé, ... Ce qui mobilise, c'est l'utilité, l'intérêt et le cadre du travail.
- Confondre la prescription (traverse la rue) et le contrat réciproque (je m'engage et tu t'engages), même et surtout si autorité et obligation font partie du contrat ... C'est risquer l'impossible confiance, l'impossible durée.
- Mettre le travail ou l'emploi au centre de tout, et le reste de la vie seulement comme un éventuel "frein périphérique" ... C'est ne pas se donner la chance d'entraîner le jeune candidat dans un projet de vie signifiant, pour lui, pour ses proches et que tous se perçoivent grandis et dignes de cette expérience de vie.
- Concevoir une politique, un service, un projet collectif ou individuel sans associer le ou les jeunes à sa conception même ... C'est jouer très certainement perdant.

Les contributeur-rices de la présente Lettre, que je remercie vivement, illustrent cette quadruple attention,
je vous invite à leur prêter la vôtre, et à y réagir...

*Marc Godefroy***Président de l'Institut Bertrand Schwartz**

L'INSTITUT DÉPLOIE SON ACTIVITÉ AUTOUR DE 4 FONCTIONS :

1

Observer la situation des jeunes accompagnés en Mission Locale

2

Accompagner et mener la recherche sur les questions relatives à la jeunesse et aux problématiques qu'elle affronte dans notre société.

3

Publier régulièrement les fruits de ses investigations et réflexions.

4

Être une chambre d'écho des aspirations des jeunes, et des initiatives qui se déploient dans le réseau des Missions Locales et chez ses partenaires, en associant concrètement jeunes et professionnels à la vie du réseau et aux missions de l'Institut.

LA FRANCE AU TRAVAIL

Quoiqu'il en coûte ?

CONFONDRE ... LE TRAVAIL ET L'EMPLOI

Les mots ont un sens

Il est toujours utile de questionner les concepts et les idéologies qui façonnent des objets institutionnels. Prenons le cas de France Travail. En parlant de travail plutôt que d'emploi, le glissement sémantique est clair. Cette terminologie est orientée, elle réduit le travail à ce qui est rémunéré.

Nous sommes passés de l'ANPE, où l'accent était mis sur l'institutionnel et l'emploi, à Pôle emploi, qui regroupait plusieurs organismes, tout en restant focalisé sur l'emploi. Aujourd'hui, France Travail fait disparaître l'emploi au profit d'un travail réduit à « avoir du boulot ».

Dominique Méda sur France culture le 18 juin 2018 disait : "On a accepté l'idée qu'il valait mieux que les gens aient des petits emplois plutôt que d'être au chômage. Ce sont des trappes à inactivité, à pauvreté. L'un des problèmes majeurs reste la déstructuration, la décomposition du marché du travail."

Ce n'est pas nouveau. Même John Locke, au 17^e siècle, prônait le travail forcé pour lutter contre la pauvreté. Ce qui n'est pas nouveau n'en est pas, pour autant, moins préoccupant.

Rappelons par ailleurs que le travail ne se limite pas à un revenu sonnante et rébuchant. Le travail non rémunéré, souvent invisibilisé – care, aidant, bénévole, aide familiale – représente des activités fondamentales. Elles créent, en plus de liens sociaux, vitaux et de bien-être, des richesses économiques majeures. Imaginez une semaine de grève des bénévoles et des aidants : ce serait un chaos logistique, économique et humain.

Il est nécessaire de défendre une vision plus large du travail : un travail qui soit créateur de lien social, d'utilité collective et de richesse économique, qu'il soit rémunéré ou non.

Le langage change le monde et les esprits.

Ne laissons pas ce glissement sémantique réduire la richesse du travail à une simple quête de rentabilité.

En tant que professionnel·les de l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, se passer d'une réflexion sur la différence entre travail et emploi appauvrit notre approche et nous engage sur la voie du jugement de valeurs. Mélanger la question du travail obligatoire, du travail prescrit et encourager une forme d'injonction à l'emploi ne valorisent pas les individus. Cela ne permet pas de reconnaître la valeur du travail quotidien investi dans tous les champs de la vie et qui comprend aussi l'effort pour s'insérer ou encore tout simplement le temps consacré aux nécessités personnelles et familiales.

L'emploi renvoie à une notion juridique, un statut reconnu, contractualisé, valorisé. Il est parfois une condition de l'accès aux droits. Le travail quant à lui est une notion anthropologique qui renvoie au moyen d'agir pour se transformer et transformer son environnement.

CONFONDRE ... L'OBLIGATION ET LE CONTRAT

La société repose sur des droits et des devoirs

Ce qui pose problème, c'est de ne faire référence qu'aux devoirs, sans considérer les droits qui en sont le cadre ou le corollaire.

« L'Article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme annonce : Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage ». Le préambule de la constitution française de 46 - tiret 5 développe : « tout homme a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. »

Qui cela oblige ?

L'obligation doit être réciproque, elle ne peut pas être univoque. Celui qui a l'autorité a aussi l'obligation.

Que la République oblige ses citoyens, qu'elle impose des obligations à la population c'est normal, cela participe de la construction d'un État social. Il n'y a pas de société sans contrepartie. Il y a toujours des formes de contraintes sociales, qu'on intériorise, digère, accepte.

L'obligation n'est pas un problème, ce qui fait problème c'est la nature de la contrepartie : on doit avoir un emploi. Mais la contrepartie peut être toute autre. Cela peut être d'aller à la Mission Locale, d'aller avec d'autres jeunes, grandir, réfléchir, se penser, penser sa place dans la société, participer d'un mouvement de soi et pas juste aller, sans contrepartie, vers un employeur.

Il n'y a jamais de dénonciation publique des jeunes de familles aisées qui ne travaillent pas. L'année de césure, que pratiquent les étudiants qui le peuvent, sert utilement à se construire, à se nourrir intellectuellement.

Mais nait-on réellement tous libres et égaux en droits ?

Dans la lutte contre l'inégalité des chances, la Mission Locale peut être une forme de césure pour les jeunes moins favorisés. Elle peut offrir cette espace de construction citoyenne, un espace dans lequel découvrir des compétences et des appétits qui, sans cela, auraient continué d'être ignorés. Et, avec le principe de la libre adhésion en Mission Locale, chacun a le droit d'en profiter.

CONFONDRE ... ACCOMPAGNER ET PLACER

Une nouvelle unité de mesure : la distance à l'emploi

La Loi Plein Emploi porte une conception qui place l'emploi comme l'alpha et l'oméga de l'insertion dans la vie : cela ne doit pas restreindre l'action des Missions Locales, dont les valeurs et le champ d'action ne s'y réduisent pas.

Regarder l'insertion par le seul prisme de l'accès à l'emploi comporte un risque réel. Accompagner les publics à la réflexion sur les aspirations personnelles, et sur les conditions de travail recherchées, c'est, potentiellement, les révéler à leur libre arbitre, favoriser leur émancipation et, in fine, leurs chances et leur désir d'accès à l'emploi.

En ce sens, il nous semble important de remettre en cause la notion de « freins périphériques », qui laisse entendre que l'accès à l'emploi, quel qu'il soit, serait l'objectif principal, et que les autres aspects de l'autonomie seraient secondaires, ne portant intérêt que s'ils permettent l'accès à l'emploi. C'est de l'emploi-centrisme.

Et c'est pourtant manifestement le sens de l'algorithme actuellement développé par France Travail pour « automatiser » l'orientation des jeunes à leur première demande. Celui-ci prétend distinguer les difficultés d'autonomie qui n'ont pas d'impact sur l'accès rapide à l'emploi, et celles qui rendraient difficile voire impossible cet accès direct.

En regroupant ces « catégories » dans des cases d'accompagnement préconfiguré par tel ou tel acteur, le processus catégorise le public plus qu'il ne qualifie l'accompagnement, rompt avec la logique de choix et de confiance et, en segmentant les publics, ne garantit plus l'altérité nécessaire dans les lieux de l'accompagnement.

Cette "mesure de la distance à l'emploi" est une façon de répondre à la question « Le jeune est-il prêt à être placé ? ». Pourtant, que les jeunes soient très proches ou très loin de l'emploi n'est pas tant le sujet des Missions Locales. Elles n'accompagnent pas à la levée des freins, elles accompagnent l'accès à l'autonomie et à l'émancipation dans tous les domaines.

Il n'y a rien de "périphérique" dans la vie. Celle-ci, notamment pour les jeunes lors de leur entrée dans l'âge adulte, ne comporte pas un centre et une périphérie. L'emploi est un pilier, parmi d'autres, de l'autonomie.

L'accompagnement des Missions Locales, avec les partenariats nécessaires, s'attache à l'ensemble des conditions de l'autonomie pour les jeunes : Emploi, formation, citoyenneté, capacités d'expression et d'échange, vie sociale, conditions de logement, vie familiale, santé et équilibre psychique, accès à la mobilité, accès aux droits, justice, maîtrise de l'information, culture, réseaux humains et sociaux...

Cet échange à 360° ne se réalise pas au cours d'un seul entretien ou questionnaire préconçu, mais à travers les étapes successives et diversifiées de l'accompagnement, personnalisé, individuel ou collectif.

Cette approche globale de l'autonomie n'a cependant pas pour objectif de retarder l'examen partagé de la motivation, de l'attachement et de la capacité à trouver un emploi, mais au contraire conditionne, à nos yeux, l'émergence de cette motivation et de cette détermination.

On pourrait objecter à cette approche sur-mesure son caractère insuffisamment quantifié, formalisé et évalué. Valoriser l'invisible, est sans aucun doute ce qui doit être et rester une préoccupation permanente des équipes des Missions Locales et de leur encadrement. Mais réduire le spectre de l'accompagnement pour mieux en maîtriser la statistique ne saurait constituer la justification d'une politique.

La fable des 3 casseurs de pierre attribuée à Charles Péguy porte notre propos

Un homme casse des cailloux à grands coups de maillet. Ses gestes sont empreints de rage, sa mine est sombre.

– « **Que faites-vous, Monsieur ?** »

– « **Vous voyez bien, je casse des pierres. J'ai mal au dos, j'ai soif, j'ai faim. Mais je n'ai trouvé que ce travail pénible et stupide.** ».

Un autre homme casse lui aussi des cailloux. Son visage est plus serein, et ses gestes plus harmonieux.

– « **Que faites-vous, Monsieur ?** »

– « **Je suis casseur de pierres. C'est un travail dur, mais il me permet de nourrir ma famille. Et je suis au grand air !** ».

Un troisième casseur de pierres. Il affiche un franc sourire et il abat sa masse avec enthousiasme et ardeur.

« **Que faites-vous ?** »

« **Moi, je bâtis une cathédrale !** »

Cette allégorie donne à voir le chemin que chacun a à parcourir pour comprendre le sens de ce qu'il fait et de ce que ça lui apporte, de quelle manière le mouvement individuel s'inscrit dans un mouvement collectif. Casse-t-on les pierres comme un esclave ou contribue-t-on à quelque chose de plus grand pour soi et de plus large pour la société ? C'est la question du sens de la vie et de la pleine conscience que l'on en a ou pas.

Les Missions Locales ont un rôle à jouer, pour tous les jeunes, dans ce cheminement émancipateur.

OUBLIER ... LA PAROLE DES JEUNES

Combattre les idées reçues

Il est indispensable de se méfier des stéréotypes sur la relation des jeunes au travail. Pour cela rien de mieux qu'en référer à leurs paroles.

À notre initiative* en 2024, le réseau des Missions Locales a posé, à environ 1500 jeunes, la question : « Quelle place le travail prend dans votre vie ? ».

Leurs réponses vont dans le sens de toutes les études sociologiques.

À savoir qu'ils ne constituent pas un groupe homogène dans leur relation au travail. À l'instar de leurs aîné-es, ils sont autant attachés au travail que circonspects dans la place qu'ils lui confèrent.

« Une place très importante car on travaille, on gagne de l'argent pour pouvoir survivre »

« [ça représente] La privation de sa vie, de la perte de son temps que l'on pourrait utiliser pour autre chose. Ça occupe beaucoup trop de temps dans notre vie, ce n'est pas une bonne chose »

« En tant qu'individu notre identité est souvent définie par le travail »

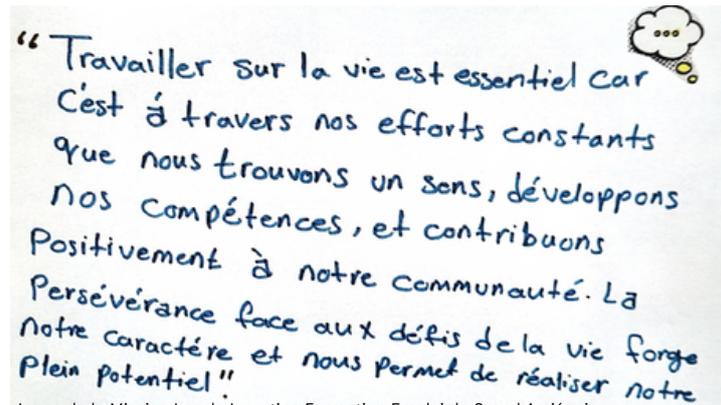
« On a vu nos parents s'user au travail, ça ne donne pas envie, ils sont fatigués, on n'a pas envie de vivre la même chose »

« Pour moi le travail c'est quelque chose d'essentiel dans une communauté. C'est comme si chaque métier, chaque personne qui travaille étaient un rouage d'un grand mécanisme »

« Ça permet d'avoir une journée épanouie, une vie épanouie. Ça permet d'avoir cet apport social et de ne pas avoir rien fait de sa journée et de ne servir à rien. Ça apporte toutes les ressources au niveau curiosité intellectuelle, sociale. C'est vraiment important »

« Il faut trouver l'équilibre travail-vie perso. Avant j'étais prêt à tout sacrifier pour le métier de mes rêves. Mais maintenant je me rends compte que ce n'est pas ça qui va me rendre vraiment heureux. En me connaissant mieux, j'ai appris que j'avais besoin d'un équilibre »

« J'ai peur de travailler car je n'aurais plus de temps pour l'amour »



« Travailler sur la vie est essentiel car c'est à travers nos efforts constants que nous trouvons un sens, développons nos compétences, et contribuons positivement à notre communauté. La persévérance face aux défis de la vie forge notre caractère et nous permet de réaliser notre plein potentiel ! »

Jeune de la Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois

Il ne s'agit pas « d'une génération de fainéants », il n'y a pas « d'épidémie de flemme » chez les jeunes, juste un besoin de sens et de dignité dans le travail.

Et, dans cette période de chrysalide qu'est l'entrée dans la vie adulte, essentialiser et enfermer ce qu'est un jeune dans des stéréotypes technocratiques (être prêt ou non à l'emploi) est définitivement un chemin de traverse qui n'appartient pas au réseau des Missions Locales d'emprunter.

Les membres de l'Institut contributeurs à la rédaction :

Eric Augade, Maryvonne Boileau, Jean-Paul Drapier, Marc Godefroy, Annie Jeanne, Amel Kouza, Guillaume Mathelier, François Sarfati, Ninon Szwed

Graphisme :

Pôle communication de l'Union nationale des Missions Locales

Directeur de la publication :

Marc Godefroy

Contact :

institut@ibschwartz.org

akouza@unml.info



**INSTITUT
Bertrand
Schwartz**

*Pour retrouver la synthèse de cet appel à contribution et de sa restitution aux Rencontres nationales du réseau des Missions Locales 2024 <https://urls.fr/SXysAR>